

Directives de qualité de l'eau minimum pour les systèmes d'eau chauds LEGALETT:

(Notez que ces directives peuvent être applicables pour n'importe quelle système de chauffage à eau)

Il y a deux types fondamentaux de systèmes d'eau chauds, chacun avec des recommandations différents.

1. SYSTÈMES FERMÉS

Un système fermé est un système d'eau qui fait circuler la même eau (non-potable) dans une boucle branché à un unité de chauffage LEGALETT. Cela exige une source de chaleur dévouée, OU une source de chaleur avec un échangeur thermique pour transférer l'énergie entre l'eau potable et l'eau non-potable utilisée avec les unités de chauffage LEGALETT. La source de chaleur peut être un réservoir d'eau chaud avec un échangeur thermique interne ou externe ajouté, ou une chaudière.

2. SYSTÈMES OUVERTS

Un système ouvert est un système d'eau qui fait circuler de l'eau potable (domestique) par une boucle à partir de la source de chauffage d'eau jusqu'à l'unité de chauffage LEGALETT. Le même réservoir d'eau chaud que celui qui est utilisé pour l'utilisation domestique (potable) est aussi utilisé pour le système LEGALETT.

Paramètre / Utilisation	TYPE DE SYSTÈME	
	FERMÉ	OUVERT
Application	N'importe quel nombre d'unités de chauffage	- Acceptable pour utilisation d'un unité de chauffage pour ajouter à l'équipement existant. - Pour utilisation d'unité de chauffage multiples ou pour installation nouveau, un système fermé est recommandé.
Nettoyage de la soupape de contrôle	5 ans	2 ans
Température maximum	160° F / 70° C	140° F / 60° C
Dureté	Un peu de dureté est acceptable pour remplissage initial, l'eau douce est favorisé	Eau douce seulement
pH	6 - 8 (Remplissage initial) (se stabilisera au cours du temps)	7 - 7.5
TSD haut, CO2 dissous, (>10 ppm), ou n'importe quel oxygène dissous	Éviter	Éviter
Turbidité	<5 NTU	<5 NTU

L'échec de suivre ces directives peut avoir comme conséquences une baisse d'efficacité du système en raison des dépôts minéraux, ou échec de composantes et peut rendre la garantie du produit nulle.